

VERIFICATION DES INSTRUMENTS

POIDS ET MESURES

Le Département de Métrologie Légale du Ministère du Commerce et de la Protection des Consommateurs offrira un service de vérification des balances et d'instruments de mesure aux commerçants du district de **Pamplemousses du mardi 15 au jeudi 17 février 2022 au Centre Social de Triolet de 09h00 à 14h00.**

Les commerçants de cette région, dont les balances et les instruments de mesure doivent être vérifiés ou revérifiés sont priés d'apporter leurs équipements **au Centre Social de Triolet** pendant la période mentionnée ci-dessus.

Les commerçants sont priés de se munir de leur carte d'identité et de leurs anciens certificats de vérification.

Les instruments soumis à la vérification doivent être propres et en bon état.

11 février 2022

**Ministère du Commerce
et de la Protection des
Consommateurs**

Tel : 210 0737, 210 2748